**COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

**Entretien des jantes**

**Ne pas oublier les jantes lors du changement de pneus**

***Berne, le 10 octobre 2019* – Outre les pneus, il est aussi conseillé d’examiner les jantes lors du changement de roues : des jantes bien entretenues garantissent non seulement une belle allure du véhicule mais contribuent aussi à la préservation de sa valeur. Les garagistes de l’Union professionnelle suisse de l'automobile (UPSA) aident les automobilistes à effectuer cet examen.**

Elles mettent en valeur le véhicule et attirent tous les regards : ce sont les jantes. Si belles qu’elles soient, les jantes se doivent aussi d’être très résistantes puisqu’elles sont en permanence exposées à la poussière des freins, à la saleté, à l’humidité et à d’autres intempéries. Lors du changement de roues, il est judicieux d’entretenir ses jantes et de les examiner de près avant de les stocker.

Pour cela, il est conseillé de faire appel à un professionnel : les garagistes de l’Union professionnelle suisse de l'automobile (UPSA) se feront un plaisir de prendre le temps d’assister les automobilistes. « Un professionnel peut détecter des dégâts éventuels qu’un profane ne remarquerait peut-être pas. C’est par exemple le cas pour les traces de ponçage à l’intérieur des jantes », explique Markus Peter, responsable Technique & environnement de l’UPSA. Les garagistes attirent l’attention sur les dégâts et peuvent effectuer une réparation professionnelle pendant les mois d'hiver en leur rendant leur beauté à temps pour la saison des pneus d’été.

L’entretien des jantes est très important. Les freinages réguliers génèrent notamment une couche de poussière de frein sur les jantes avant. « Plus on attend pour les nettoyer et plus il est difficile d’enlever cette poussière », précise Markus Peter. Cette couche n’a certes aucune incidence sur la sécurité car les jantes sont très solides. « Mais un nettoyage régulier contribue à la préservation de la valeur puisque les jantes attirent l’attention sur le véhicule et en disent beaucoup sur le style de conduite du propriétaire de la voiture. » Peu importe que la voiture ait été achetée ou fasse l’objet d’un contrat de leasing.

L’automobiliste peut amener les jantes à un professionnel pour qu’il en examine les pneus et notamment le flanc et le profil. « Selon la profondeur de sculpture, le garagiste peut dire au client s’il peut encore rouler une saison avec ses pneus ou s’il doit les changer. On contrôle par ailleurs l’âge des pneus car le mélange de gomme durcit et devient friable au fil du temps. C’est la raison pour laquelle les pneus ne doivent pas avoir plus de 8 ans », explique Markus Peter. En plus d’assurer la sécurité des automobilistes, le garagiste leur évite aussi des amendes voire même pire.

Si le client décide d'entreposer ses pneus et ses jantes dans l’atelier pendant l’hiver, il peut profiter d’autres avantages : « Non seulement le garagiste offre suffisamment de place mais il assure aussi des conditions adaptées en matière de température et de luminosité ce qui n’est souvent pas le cas chez les particuliers », ajoute Markus Peter. « L’automobiliste peut passer l’hiver sans soucis et profiter au printemps de ses belles jantes et de ses pneus contrôlés. »

Légende de la photo : Lors du changement de pneus, il est judicieux de contrôler également les jantes.

**De plus amples informations** sont disponibles auprès de Markus Peter, responsable Technique & environnement, UPSA,  
téléphone 031 307 15 15, e-mail markus.peter@agvs-upsa.ch.

***L’Union professionnelle suisse de l’automobile (UPSA)***

*La branche suisse de l’automobile est constituée d’une multitude de petites structures : fondée en 1927, l’UPSA est aujourd’hui l’association professionnelle et sectorielle des garagistes suisses comptant près de 4 000 petites, moyennes et grandes entreprises, des concessions automobiles ainsi que des établissements indépendants. Les 39 000 collaborateurs des entreprises UPSA – dont 9 000 personnes en formation – vendent, entretiennent et réparent la plus grande partie du parc automobile suisse qui compte environ 6 millions de véhicules.*

**Texte et image disponibles en téléchargement sur le site** [**www.agvs-upsa.ch**](http://www.agvs-upsa.ch)**, dans la rubrique « Communiqué de presse » située en bas de page**